RÉPONSE
D'UN PATRIOTE

A deux Lettres imprimées, ſignées SIOZARD, *Curé de Saint-Romain*, *Electeur.*

MONSIEUR,

Dans l'incertitude ſi beaucoup de vos Confrères ont eu l'honneur de vous répondre, j'ai cru devoir le faire en rapprochant mes réflexions des vôtres, ſur les articles les plus intéreſſans.

« Les circonſtances, dites-vous, néceſſitent » la publication de ma lettre ». Elle offre, en effet, un recueil de ces bons mots du jour, de ces ſarcaſmes tranchans, de ces jolies phraſes qu'on ne ſauroit trop répéter.

C'eſt un précieux répertoire pour « les Curés » qui ont, par leur état, la plus grande influence » parmi le peuple », ſur-tout depuis un an; pour ceux des campagnes, malheureuſement privés des ſociétés littéraires, des loges rayonnantes, des confrairies philantropiques, qui procurent tant d'avantages aux Curés citadins.

» Combien (donc) les bons esprits ne doivent-
» ils pas se réunir pour éclairer ceux qui confon-
» dent les intérêts de la religion avec ceux de
» l'orgueil & de l'amour des richesses », ou qui cherchent à masquer leur ambition sous le voile sacré du patriotisme ? Sans vos salutaires avis, les Pasteurs les plus respectables alloient perdre la boussole ; on eût dit en gémissant : « malheur à la
» Religion, s'ils ne sont en garde contre les sur-
» prises du fanatisme », & le délire de l'enthousiasme !

» Blaye, continuez-vous, m'a honoré de sa
» députation au Département, tandis que dans
» d'autres, les troubles de Montauban servoient
» de prétexte à exclure les Ecclésiastiques. . . . . .
» . . . L'ordre public & le véritable intérêt de la
» Religion m'imposent la loi impérieuse de vous
» faire part de mes observations, sur les causes
» de ce contraste allarmant pour tout bon pa-
» triote ».

La Province, Monsieur, étoit instruite de cet heureux accomplissement de vos vœux ; mais votre modestie vous laisse ignorer le vrai motif de ce contraste qui n'allarme plus les bons patriotes.

Vous avez beau nous prévenir, « que ce ne
» sont ni les talens ni les vertus que Blaye a voulu
» récompenser ». La vérité m'impose, à mon tour, la loi impérieuse de vous certifier que nous



ſavons tous à quoi nous en tenir ſur vos rares mérites, en vous voyant, preſque à chaque lune, traiter divinement de tout, dans une foule d'écrits, comme le Roi Salomon, depuis l'hyſope juſqu'aux cedres du Liban.

Quand vous nous appreniez, « qu'aux yeux » du peuple la Religion n'eſt preſque autre choſe » que ſon curé en exercice », le feu de la compoſition vous fit gliſſer trop rapidement ſur une idée profonde, dont le nouveau coſtume étonne le Paſteur.

« C'eſt ſa conduite, c'eſt ſa prudence qui perſonnifient la Religion & qui la rendent aimable. » Si le moindre doute, ſi une fauſſe démarche » ternit cette ſimplicité, tout eſt perdu, la con- » fiance diſparoît, & le prêtre devient dès ce mo- » ment un fanatique dangereux ».

Quoi! Monſieur, ſi j'ai le malheur de jetter le moindre doute ſur ma ſimplicité, la religion de mes paroiſſiens ſera perdue? une fauſſe démarche me privera de leur confiance, &, dès ce moment, je deviendrai un fanatique dangereux?

Juſte ciel! quelle effroyable leçon pour les Curés! qui ne doit trembler, après cet oracle, de devenir un fanatique ſans s'en appercevoir! fanatique en politique, fanatique en religion, fanatique en tout & par-tout, lors même qu'on

croira bonnement endoctriner le Genre-humain !

« Depuis la tenue des Etats, j'ai saisi toutes les occasions pour instruire mes paroissiens sur .... Les droits de l'homme, arrachés des mains d'une féodalité orgueilleuse...... L'autorité royale fixée au seul pouvoir de faire le bien, en donnant l'exemple de la soumission à la loi..... Le Français libre dans ses pensées, maître, sous l'empire d'une constitution sage, de ses actions & de ses propriétés..... La Religion ramenée au but de son Instituteur...... Le casuel proscrit de ses solemnités ; le sort des prêtres fixé de maniere à écarter à la fois les sollicitudes du besoin, les abus de la molesse & de l'abondance ; l'Eglise renonçant à une discipline fondée sur les opinions, & ouvrant son sein à des enfans que les malheurs des tems avoient éloignés d'elle pour des systêmes d'une méta physique obscure ».

Qu'il est beau ce langage dans la bouche d'un Pasteur Catholique ! & dans quel moment grand Dieu ! j'admire votre courage.

Permettez-moi cependant, Monsieur, de vous demander ce qu'il faut entendre par « cette discipline fondée sur les opinions, & par cette métaphysique obscure ».

Si l'on ne connoissoit la dignité de votre état,

& l'orthodoxie de vos ſentimens, on ſeroit tenté de croire que vous reprouvez cette diſcipline & ces dogmes qui nous ſéparent des ſectateurs de Calvin & de Luther.

Quoiqu'il en ſoit, vous avez raiſon de conclure : » que de tels ſujets ont donnés à vos diſcours un » intérêt & une action bien oppoſés à des proteſ- » tations digne du ſiecle des Croiſades ou du » temps de la Ligue ». Ils devoient électriſer vos auditeurs, & leur prouver évidemment que vous êtes fait pour un théâtre différent de celui d'une Cure : en voici de nouvelles preuves.

« L'Aſſemblée Nationale auroit pu déclarer » l'Evangile, Loi Conſtitutionnelle de l'Etat, » puiſqu'il eſt le développement de la Loi Natu- » relle & le plus ſolide fondement des Droits de » l'homme ; mais c'eût été une inconſéquence » dont des Légiſlateurs ne ſont pas capables, » que de déclarer conſtitutionnel un Rit dont la » réforme intéreſſe l'ordre public ».

Je reſpecte trop, Monſieur, cette auguſte aſſemblée pour oſer prononcer ſur ce qu'elle au- roit pu faire ; mais puiſque vous ne craignez pas de décider que la réforme de votre Rit intéreſſe l'ordre public, perſonne ne peut être plus propre que vous à le travailler à la mode, plus digne de

refondre les Canons du Concile de Trente, & d'épurer l'esprit de l'Eglise Gallicane.

En attendant ce grand œuvre de votre génie, je suis enchanté de trouver consigné dans votre lettre, « que tous les vrais Chrétiens ont toujours » désiré que l'Eglise Romaine proscrive la perpétuité des engagemens monastiques, dont » le moindre défaut est la légéreté qui les a dictés; » que le célibat de ses ministres soit une vertu » de choix, dont la liberté entiere rehaussera le » mérite du sacrifice ».

J'avoue, Monsieur, que j'avois regardé jusqu'ici les vœux de religion & le célibat ecclésiastique comme une vertu de choix & un frein salutaire, que les bonnes mœurs & la sainte doctrine ne désirerent jamais de rétracter; du reste, votre importante proclamation fait d'autant plus l'éloge de votre candeur & de votre impartialité, que vous avez vous-même, après une longue épreuve, juré aux pieds des autels, ces engagemens monastiques, & qu'ils vous ont ouvert l'entrée de votre glorieuse carriere.

Ah! si tous les Religieux avoient les mœurs pures de M. le Curé de Saint-Romain! s'ils avoient sa prudence pour vivre comme lui, sans danger avec le sexe, & pour se sacrifier aussi héroïquement dans le tourbillon des affaires prophanes, nul vrai

citoyen ne croiroit si urgent de proscrire des vœux canonisés durant 18 siecles, rares, il est vrai, avant le Rit, mais néanmoins infiniment honorés chez les divers peuples policés de l'antiquité.

« Le fanatisme rougira sans doute, mais la » religion applaudira à cet ordre de sagesse. Dans » un siecle aussi éclairé, les protestations de quel- » ques membres interessés pourroient-elles nous » séduire & nous faire craindre pour la religion » de nos peres ? »

Non certainement. Cette religion ne fut jamais plus florissante que durant ces horribles persécutions qui l'auroient anéantie mille fois, si elle n'eut été l'ouvrage d'un Dieu. Combien ne doit-elle pas gagner en étendue & en perfection dans une époque où vous la félicitez, « de se voir » ramenée au but de son instituteur ?

Puisque « M. les Curés ont eu la gloire » de poser les premiers fondemens de la liberté » publique & d'honorer le sacerdoce en procu- » rant l'union des ordres », les circonstances semblent leur prescrire de se renfermer modestement dans le cercle redoutable de leurs devoirs, de peur de compromettre cette gloire en paroissant courir présomptueusement après les illusions d'une dangereuse célébrité.

Pour vous, M. , que le Ciel propice destina à éclairer les législateurs, & à perfectionner l'organisation des empires, vous ne pouvez vous dispenser de continuer à veiller sur les intérêts de vos chers confreres. Rappellez-leur souvent, dans vos intructions pastorales, « qu'ils doivent être toujours en » garde contre les surprises du fanatisme & du zele » peu éclairé...... Que le sacerdoce ne sera plus » un objet de spéculation pour le luxe & les » richesses.... Que leurs fonctions seront aussi gra- » tuites qu'elles sont nobles »; sauf à établir, à votre exemple, des manufactures & autres objets mercantilles, afin de se rendre utiles au public, & de devenir plus noblement, selon votre heureuse idée, « les apôtres d'une constitution qui doit assu- » rer le bonheur des Français ».

Il me seroit facile d'ajouter des plans, des systêmes & des observations à perte de vue, mais nous devons toujours craindre que quelque vieux mentor vienne nous corner à l'oreille cette maxime énergique d'un ancien philosophe :

Stultus nil rectum putat nisi quod ipse facit.

J'ai l'honneur &c.